



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3290

Attribution d'une subvention de 5 000 euros au Comité Départemental Olympique et Sportif Rhône - Métropole de Lyon, pour l'organisation de la 6e édition de "Faites du Sport Handi !", le samedi 2 septembre 2017

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3290 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS AU COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF RHONE - METROPOLE DE LYON, POUR L'ORGANISATION DE LA 6E EDITION DE "FAITES DU SPORT HANDI !", LE SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2017 (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Comité Départemental Olympique et Sportif Rhône – Métropole de Lyon (CDOS Rhône – Métropole de Lyon) a organisé la 6^e édition de « Faites du sport Handi ! © », le samedi 2 septembre 2017.

Le CDOS Rhône – Métropole de Lyon a pour objet d'être un porte-parole du mouvement olympique et de ses valeurs morales et humanistes. Il est le représentant du mouvement sportif auprès des pouvoirs publics, il assure également la promotion de tous les sports et demeure moteur dans les actions de développement durable.

Depuis 2012, l'événement se déroulait au mois de juin au stade Pierre Duboeuf à Bron. Pour la deuxième année consécutive, « Faites du sport Handi ! © » a eu lieu sur la place Bellecour à Lyon 2^e.

En 2016, cette manifestation a accueilli plus de 2 000 visiteurs, 37 disciplines sportives étaient représentées et 15 associations non sportives ont également pu présenter leurs actions.

Cette année, le CDOS Rhône – Métropole de Lyon a mis l'accent sur la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Plusieurs activités ont été proposées durant cette journée, notamment des démonstrations de sport handi (handigolf, cécifoot, sport adapté...) et de multiples initiations (escrime, boxe anglaise, tir sportif, baseball, escalade, bowling, rugby...).

40 clubs et comités représentant plusieurs disciplines, 15 associations non-sportives ainsi que des associations travaillant sur le thème du handicap étaient rassemblés durant cette journée autour des principes fondamentaux de l'Olympisme : l'excellence, l'amitié et le respect.

Pour cette 6^e édition, les principaux objectifs de l'association étaient de :

- démontrer aux personnes en situation de handicap et à leur entourage qu'un grand nombre de pratiques sportives leur sont accessibles ;
- mettre en valeur et réunir les associations sportives ou non-sportives travaillant sur la thématique de l'insertion sociale des personnes en situation de handicap ;
- rappeler que le sport peut souvent être pratiqué sur le même terrain, dans le même gymnase entre les personnes à mobilité réduite et les personnes valides.

L'organisation de cette manifestation a permis ainsi de participer à la promotion des sports et des activités sportives auprès des personnes en situation de handicap et de contribuer au rayonnement de la ville de Lyon par le caractère valorisant de cette manifestation.

En 2016, le Comité Départemental Olympique et Sportif Rhône – Métropole de Lyon a perçu une subvention de 5 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de cet événement, par délibération n° 2016/2375 du 26 septembre 2016.

Cette année, l'Association a sollicité une aide financière à hauteur de 7 500 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élevait à 47 000 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, au plan sportif et rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 5 000 euros au Comité Départemental Olympique et Sportif Rhône – Métropole de Lyon.

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission sports, jeunesse, vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 5 000 euros est allouée au Comité Départemental Olympique et Sportif Rhône – Métropole de Lyon pour l'organisation de la 6^e édition de « Faites du sport Handi ! © » le samedi 2 septembre 2017, sur la place Bellecour dans le 2^e arrondissement.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2017, sur le code service 10230, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT